

RENSEIGNEMENTS



COLLEGE JOSEPH CHAUMIE

6 Rue Henry Martin, 47000 Agen

accueil : 05.53.48.00.10 / ce.0470777p@ac-bordeaux.fr

Vie scolaire : 05.53.48.00.15 /vie.scolaire9@ac-bordeaux.fr /



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

11 rue Lakanal - 47000 AGEN

05 53 66 11 66 • accueil.crda@agglo-agen.fr

www.agen.fr • page Facebook "Conservatoire d'Agen"

**RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ ET L'AGENDA
DU CONSERVATOIRE D'AGEN**



facebook

Conservatoire d'Agen - Musique & Danse

www.agen.fr (pages conservatoire)



CHAD

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE



DÉCOUVRIR • PARTAGER • RENCONTRER • PRATIQUER



La Classe à Horaires Aménagés Danse est un dispositif permettant d'articuler un projet chorégraphique fort au sein de la scolarité au collège et au conservatoire. Ce parcours est également ouvert aux débutants et combine une formation complète offerte par le collège et le conservatoire, axée sur la danse classique et contemporaine. Ce projet implique un engagement de l'élève, mais aussi des parents, afin de garantir un épanouissement complet pendant les quatre années, qui seront ponctuées de plusieurs projets chorégraphiques menés par les deux établissements.

PARCOURS CHORÉGRAPHIQUE

- Cours de danse principale (classique ou contemporain)
- Cours de danse complémentaire (classique, contemporain ou hip-hop)
- Atelier de création chorégraphique
- Cours de physiologie et AFCMD
- Cours de culture et analyse chorégraphique

POUR LES DÉBUTANTS

- Cours de danse classique et contemporaine
- Année de découverte avant la poursuite en 5^e avec le choix d'une dominante
- Atelier de création chorégraphique
- Cours de physiothérapie et AFCMD
- Cours de culture et analyse chorégraphique

ARTICULATION DANS LA SEMAINE

- Cours de danse au collège et au conservatoire pendant le temps scolaire
- Cours de danse au conservatoire en dehors du temps scolaire

ÉCOLE DU SPECTATEUR

- Assister à plusieurs spectacles au cours de l'année.

PARCOURS JALONNÉ

de spectacles, master class, rencontres d'artistes...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE CANDIDATURES

1. RÉUNION D'INFORMATION

LE SAMEDI 28 FÉVRIER AU CONSERVATOIRE D'AGEN

2. CANDIDATURES

À PARTIR DU 22 FÉVRIER 2026

- Retrait des dossiers de candidature au collège ou au conservatoire.
- Dossier à faire parvenir au collège Joseph Chaumié **jusqu'au 22 avril 2026**

3. TEST ET ENTRETIEN

- Chaque candidat recevra une convocation individuelle pour le **lundi 27/04**
- Un cours de danse + Entretien en présence d'un parent au minimum.

4. ADMISSION DÉFINITIVE

JUIN

Conformément à la réglementation, une commission présidée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale siège au mois de juin et établit la liste des enfants admis.

Attention ! L'admission définitive pour les élèves hors secteur dépendra de l'admission au collège Joseph Chaumié.

5. INSCRIPTION AU COLLÈGE JOSEPH CHAUMIÉ

- **ENTRÉE EN 6^{ÈME}** : s'ils n'habitent pas dans le secteur du collège, les parents des enfants du CM2 doivent faire une demande de dérogation. Le dossier de dérogation est à retirer et à déposer auprès de l'école primaire où est scolarisé l'enfant. Si le collège Joseph Chaumié est le collège de secteur, demander une orientation en 6^{ème} standard.
- **ENTRÉE EN 5^{ÈME}, 4^{ÈME}, 3^{ÈME}** : Il convient de faire une demande de changement de collège auprès de l'établissement actuellement fréquenté par l'élève. En attendant les admissions définitives données par la commission académique, il est important de maintenir l'inscription dans le collège de secteur.

COÛT DE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE

Conformément à la délibération annuelle du conseil municipal de la ville d'Agen, les élèves inscrits en classe CHAM/D pour l'année scolaire 2025/2026 doivent régler une cotisation de 76 €.

Dans le cadre d'un double cursus musique/danse ou de la pratique d'un 2^{ème} instrument, les droits d'inscription en vigueur seront à régler.